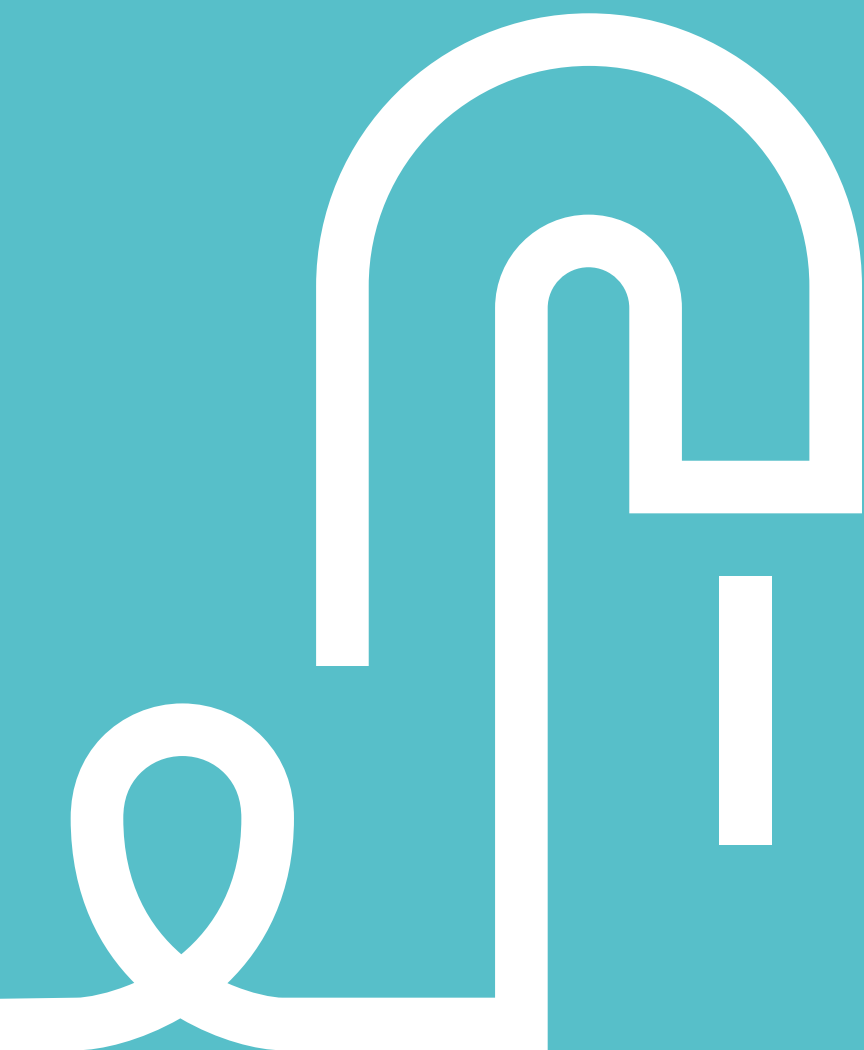


Tarification solidaire et environnementale de l'eau potable

Applicable au 1^{er} janvier 2025



**Ensemble,
préservons notre
ressource en eau.**



Préserver la ressource en eau : un enjeu prioritaire

La Métropole de Lyon a repris en gestion publique la production et la distribution de l'eau potable sur son territoire. Elle en a confié la responsabilité à Eau du Grand Lyon chargée de préserver, à long terme, les ressources en eau et de garantir l'accès à l'eau à tous.

Le 1^{er} janvier 2025, une nouvelle tarification solidaire et environnementale est entrée en vigueur pour inciter à des consommations plus responsables.

Les principes de la tarification solidaire et environnementale



Sobriété

Inciter à faire des économies d'eau, avec pour objectif, de réduire de 15 % les consommations d'ici 2035.

Comment ?

Par des tarifs progressifs, qui augmentent par tranches, selon les volumes d'eau consommés.



Universalité

Garantir un accès inconditionnel à l'eau à tous, sur tout le territoire.

Comment ?

Par la gratuité des 12m³ d'eau potable* par an et par foyer, couvrant les besoins vitaux pour l'alimentation et l'hygiène.



Solidarité

Avec une tarification plus juste socialement, qui soutient les publics en situation de précarité.

Comment ?

Par la mise en place du versement solidaire eau pour les foyers dont la facture d'eau pèse lourd dans le budget.

*(représentant 42% de la facture d'eau)



Le versement solidaire eau : un nouveau dispositif d'aide

La facture d'eau peut représenter un poids important dans le budget des foyers en grande précarité. Grâce au versement solidaire eau, ces familles ne dépenseront pas plus de 3% de leurs ressources financières dans leur budget eau.

Pouvant aller jusqu'à 100 € par an, cette aide est calculée par les services sociaux compétents, en fonction du niveau de ressources de l'utilisateur.

Comment en bénéficier ?

Vous n'avez pas besoin d'en faire la demande : le versement solidaire eau est adressé automatiquement par virement sur le compte bancaire des bénéficiaires en fin d'année.



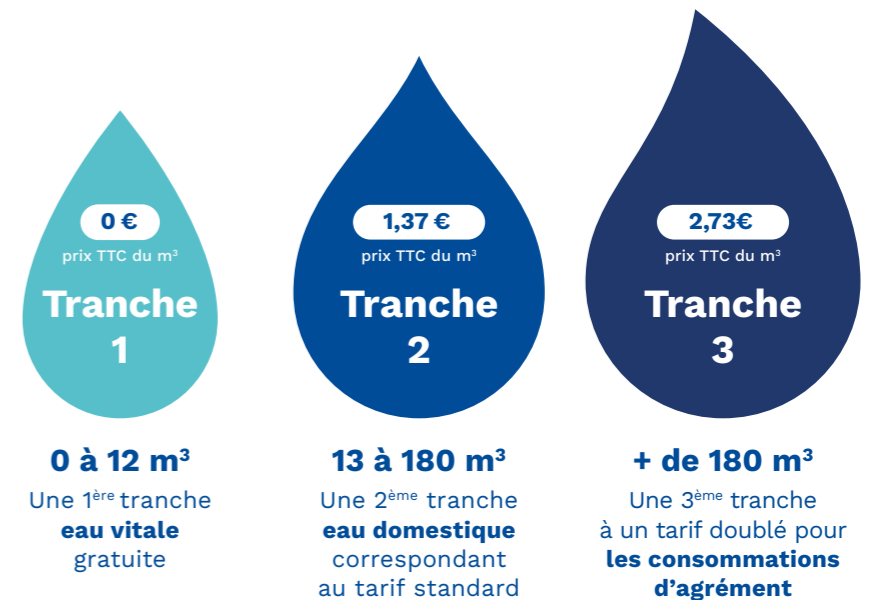
À quoi s'applique la nouvelle tarification ?

L'eau est une ressource naturelle gratuite. Ce que finance la facture d'eau, c'est le service et les infrastructures :

- **La distribution de l'eau potable**, qui comprend une part variable et un abonnement annuel, **ne représente que 42% de la facture**. Le reste sert à financer le traitement des eaux usées, les taxes et redevances aux organismes publics.
- C'est uniquement sur la part variable **de la distribution** de l'eau potable, c'est-à-dire **les volumes d'eau consommés, que s'applique la nouvelle tarification**. L'abonnement annuel, lui, ne varie pas.

Des tarifs progressifs selon la consommation :

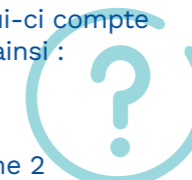
Particuliers, petits ou gros consommateurs, des tarifs différents s'appliquent. Ils sont désormais progressifs selon les volumes d'eau consommés pour inciter à économiser l'eau.



Comment la tarification s'applique-t-elle dans mon immeuble ?

Lorsque l'eau est comprise dans vos charges, c'est votre syndic ou votre bailleur qui reçoit une facture globale pour l'ensemble des logements de l'immeuble. Par exemple, si celui-ci compte 20 appartements, la facture d'eau se décompose ainsi :

- 20 x 12m³ = 240m³ Eau vitale (non facturés)
- 20 x (180m³-12m³) = 3 360 m³ facturés en tranche 2
- au delà des 3 360 m³ = facturés en tranche 3



↪ La facture d'eau est ensuite reportée dans vos charges par votre syndic ou votre bailleur selon un prix moyen calculé à l'échelle de la résidence

↪ Cependant, la gratuité est calculée et intégrée à l'échelle collective et non individuelle. Elle ne sera pas directement visible sur votre relevé de charges

Quelques repères pour économiser l'eau

En moyenne, **110 litres d'eau** sont consommés par jour et par personne dans la Métropole de Lyon.



39 %
la douche



20 %
les toilettes



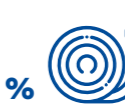
12 %
le linge



10 %
la vaisselle



6 %
la préparation des repas



6 %
le nettoyage et l'arrosage



6 %
autres usages



1 %
la boisson

Retrouvez notre simulateur et tous nos conseils sur eaudugrandlyon.com

La facture d'eau dans mon immeuble : comment ça marche ?

Le nombre de logements de votre immeuble est bien pris en compte dans la facture envoyée à votre gestionnaire.

Facture eau et assainissement

CONTACTS
 Eau potable - Eau du Grand Lyon
 Service Clients Collectifs
 04 77 51 06 14
 80 bureaux sur le territoire du Grand Lyon
 80 bureaux des branches d'entretien pour les copropriétés collectives
 04 69 59 59 99
 Courriel : Service Relations Usagers
 Eau du Grand Lyon - TSA 70111
 33 889 METROPOLE LYON
 contact@eau.grandlyon.com

Assainissement - Métropole de Lyon
 04 78 63 63 60
 11 Courriel : 20 rue du Lac - CS 33569
 69 505 LYON cedex 03
 www.grandlyon.com

Adresse client
 12 RUE DE LA PAIX
 LYON
 69002
 Métropole de Lyon

Facture n° du 17/02/2025
 eau du 11/05/2024 au 08/02/2025 : 517 m³
 calculée sur la base d'index estimés (détails au verso)

Production et distribution 581,36 €
Coût / traitement eaux usées 681,25 €
Organismes publics 288,85 €
Total HT 1 551,46 €
Total TVA 117,22 €
Total TTC 1 668,68 €

Rappel de vos coordonnées bancaires

Conformément à votre demande, l'opération sera débitée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées.
 Nom du titulaire : METROPOLE Référence Mandat : XXXXXXXXXXXXSEPA
 IBAN (RIB International) : FRXX XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX BIC : XXXXXXXXXXXX

Informations techniques

ancien index (m³) en litrage usuel	nouvel index (m³) en litrage usuel	consommation (m³)	calibre du compteur (mm)
de 01/01/2025 au 30/06/2025	10 000	11 600	20

Détail de votre facture

quantité	prix unitaire	montant ht	tva %	montant ttc
Production et distribution de l'eau potable		1 875,63		1 975,79
Abonnement	mois	€/an		113,07
Abo. Eau du Grand Lyon - du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2025	6	226,1425	113,07	5,5
Consommation		€/m³		1 762,56
Nombre de logements (20 unités)			0,00	
Conso. Eau du Grand Lyon - Eau Vitale - du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025	240 m³	0,00	0,00	5,5
Conso. Eau du Grand Lyon - Tranche 2 - du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025	1 360 m³	1,296	1 762,56	5,5

Taxes et contributions

montant	tva %	montant ttc
TVA réduite	5,5%	117,22
TVA normale	10%	70,96
Total TTC		5 246,83 €

Communication

Conformément à la réglementation applicable en matière de données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer en vous connectant à votre espace, ou par mail à l'adresse contact@eau.grandlyon.com.

zoom sur la facture reçue par le gestionnaire de votre immeuble.

Informations techniques

	ancien index (m³) en italique si estimé	nouvel index (m³) en italique si estimé	consommation (m³)	calibre du compteur (mm)
du 01/01/2025 au 30/06/2025				compteur n° A12BC03456
Eau	10 000	11 600	1 600	20

Détail de votre facture

	quantité	prix unitaire	montant ht	tva %	montant ttc
Production et distribution de l'eau potable			1 875,63		1 975,79
Abonnement	mois	€/an	113,07		
Abo. Eau du Grand Lyon - du 1er juillet 2025 au 31 décembre 2025	6	226,1425	113,07	5,5	
Consommation		€/m³	1 762,56		
Nombre de logements (20 unités)			0,00		
Conso. Eau du Grand Lyon - Eau Vitale - du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025	240 m³	0,00	0,00	5,5	
Conso. Eau du Grand Lyon - Tranche 2 - du 1er janvier 2025 au 30 juin 2025	1 360 m³	1,296	1 762,56	5,5	

La tranche de consommation "Eau vitale" de 0 à 12 m³ est calculée en fonction du nombre de logements : 20 appartements x 12 m³ = 240 m³ à 0 €